

La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats et candidates pour combler les deux (2) postes cadres suivants :

CHEF AUX OPÉRATIONS

Service sécurité incendie

LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT

Sous la responsabilité du directeur adjoint, la personne doit planifier, organiser et superviser les ressources humaines et matérielles qui sont reliées à la prévention, à la formation, aux interventions, aux pratiques, aux séances d'entraînement et à l'exécution du travail lors des entretiens en caserne. Elle doit assurer le poste de commandement lors d'interventions d'urgence.

VOS RESPONSABILITÉS

Administration

- Superviser les activités quotidiennes en caserne au niveau de la prévention, de la formation ainsi que des opérations et en assurer le suivi;
- Assurer la couverture des différents horaires de travail par le personnel requis au bon fonctionnement du service;
- Veiller à l'application des directives, des normes de santé et sécurité au travail, des méthodes de travail, des règlements en prévention des incendies ainsi qu'à l'application des conventions collectives en vigueur;
- Participer à l'embauche, à l'accueil et à l'intégration du personnel syndiqué, les superviser, les former et évaluer leur rendement;
- S'assurer de faire corriger toutes situations problématiques décelées lors des inspections des équipements et des casernes;
- Élaborer et tenir à jour les programmes d'inspection et de maintenance des véhicules, des équipements et de la caserne et s'assurer que les outils soient complétés adéquatement par ceux qui font les inspections;
- Effectuer le suivi de l'inventaire puis faire la recommandation des achats requis à son supérieur;
- Coordonner l'implantation de tout nouvel équipement;
- Superviser et mener les périodes de pratiques et d'entraînement avec la participation des lieutenants des équipes, puis évaluer les compétences du personnel ainsi que l'atteinte des objectifs poursuivis;
- Assurer la participation des candidats, la qualité des pratiques et des périodes d'entraînement et en appliquer le contenu avec rigueur;
- Coordonner la formation en fonction des besoins de développement des salariés et des exigences gouvernementales;
- Participer à la mise à jour du plan de sécurité civile;
- Approuver et diffuser les différents plans d'intervention et d'évacuation puis suggérer des mises à jour ou des besoins particuliers;

- Participer à la mise en place de plans d'évacuation sur le territoire;
- Donner des conseils techniques relevant de la prévention et de la formation;
- Effectuer des suivis quant aux questions des citoyens en matière de prévention;
- Effectuer des vérifications auprès de la Centrale d'Appel d'Urgence lors d'anomalies ou de correctifs à apporter;
- Planifier, organiser et assurer la communication en lien avec les politiques contractuelles en tant que gestionnaire avec l'École National des Pompiers du Québec;
- Témoigner en cour concernant des événements relevant de sa compétence, lorsque requis;
- Assurer une garde externe, en dehors des heures normales de travail, sur une base régulière;
- Agir comme personne ressource à titre de personnel de soutien au secours des personnes et protection des biens - incendie conformément au plan de sécurité civil;
- Connaître et agir en conformité avec la politique en santé et sécurité au travail ainsi que le programme de prévention;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Gestion des interventions

- Assurer le commandement de toutes les interventions d'urgence en établissant le plan d'opération et la stratégie appropriée pour l'intervention en cause selon le plan d'intervention s'il y a lieu;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler le travail du personnel relié aux interventions;
- Faire appliquer les procédures d'interventions et les normes reconnues en santé et sécurité au travail;
- Évaluer les besoins en personnel supplémentaire, faire appel et collaborer avec les ressources externes lorsque requis;
- Assurer une coordination des différents intervenants et des communications radio;
- Informer son supérieur de tout incident douteux, criminel ou avec décès;
- Coordonner les activités de recherches des circonstances et causes des incendies;
- Effectuer le suivi post-intervention en complétant un compte-rendu et les différents rapports.

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un AEC ou DEC en sécurité incendie : programme « Prévention en sécurité incendie », le candidat doit avoir la formation DEP ou Pompier II Instruction 1, Officier II conformément aux exigences de la loi;
- Détenir une technique en prévention des incendies (TPI) sera considéré comme un atout très important;
- Être titulaire du certificat Officier II ou s'engager à obtenir cette certification à l'intérieur d'un délai de vingt-quatre (24) mois;
- Être reconnu instructeur actif à l'École National des Pompiers du Québec;
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience à temps plein ou cinq (5) ans à temps partiel dans un service d'incendie;
- Avoir une expérience d'un (1) an en gestion sera considéré comme un atout;
- Posséder des aptitudes en gestion du personnel;
- Posséder le sens de l'organisation, avoir le souci du détail et démontrer une rigueur professionnelle élevée;
- Posséder un bon jugement ainsi que de l'initiative;
- Posséder une très bonne connaissance de la Suite Office et d'Internet;

- Avoir une excellente communication orale et écrite en français, une connaissance de l'anglais est un atout;
- Posséder une bonne maîtrise de soi lors de situations difficiles;
- Détenir un permis de conduire valide du Québec, classe 4A;
- Avoir une grande disponibilité et être en mesure d'accepter les différentes contraintes reliées à un service d'urgence.

L'ÉVALUATION DES QUALIFICATIONS

La Ville se réserve le droit de soumettre les candidats et les candidates à une évaluation de leurs qualifications.

VOS CONDITIONS ET AVANTAGES

Ce poste est offert sur une base régulière à temps complet équivalant à 40 heures par semaine, selon un horaire de rotation 7/7 (7 jours travaillés, 7 jours de repos). Conformément à la politique des conditions de travail du personnel cadre, la ville de Val-d'Or offre un salaire concurrentiel, une prime de garde, des conditions de travail avantageuses et un régime de retraite qui s'ajoute à la rémunération globale.

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation et des attestations d'études** à l'attention du service des ressources humaines au plus tard **le 10 mai 2021 à 16h.**

Seules les candidats et candidates retenus pour le processus de sélection seront contactés.

Service des ressources humaines
VILLE DE VAL-D'OR
855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8
Courriel : ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca

La Ville de Val-d'Or souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques et des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à lui adresser leur candidature

